Atlas des oiseaux du Gard

Réactualisation des «Oiseaux nicheurs du Gard»

2009 - 2012

Livret d'aide à la Prospection

Qu'est-ce que la réactualisation des « Oiseaux nicheurs du Gard » ?

Le Centre Ornithologique du Gard (COGard) a édité en 1993 le premier Atlas des oiseaux nicheurs du Gard. La totalité du Gard avait été découpée en 21 districts biogéographiques, où 197 espèces nicheuses ont été inventoriées.

Depuis 2009, une démarche nationale est relancée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et la SEOF (Société d'Etudes Ornithologiques de France) pour réaliser un nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (AONFM) par rapport à celui de 1994.

Mise en œuvre :

Pour ce nouvel «Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine », le système de prospection est composé de carrés de 10 km de coté, répartis de façon à couvrir l'ensemble du Pays.

Le COGard a donc décidé de réactualiser aussi son atlas des oiseaux nicheurs du Gard dans ce même créneau de dates. Les mailles à prospecter sont celles de l'Atlas « national », et les résultats pourront être reliés avec les districts biogéographiques de 1993 grâce aux outils cartographiques actuels.

Coordination :

A l'échelle nationale, c'est la LPO et la SEOF avec le concours scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), qui portent et coordonnent le projet.

Puis il y a un coordinateur par région, un par département et enfin un par maille qui : rassemblent les données, les vérifient, les analysent puis transmettent les résultats par maille, par département et par région au niveau national.

Pour le département du Gard, le coordinateur est le COGard et la coordination régionale est assurée par *Meridionalis* (Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon).

Coordination nationale = LPO / SEOF

Partenaires :

Coordination régionale = *Meridionalis*

Partenaires :

Coordination départementale = COGard

Partenaires :

Comment participer ?

Pour cet atlas, le COGard recueille et centralise toutes les observations d'oiseaux réalisées dans le Gard par les différents observateurs et les transmets aux coordinateurs de mailles.
Pour faciliter la saisie et la transmission des données (observations), le COGard au sein de *Meridionalis* met en place une base régionale de données en ligne sur le site **www.faune-lr.org** sur lequel chaque observateur(trice) pourra saisir ses données qui seront ainsi attribuées automatiquement aux mailles atlas.

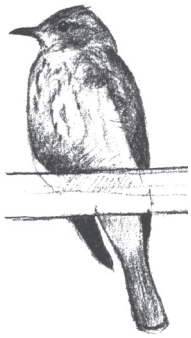

Ainsi, chaque observateur, qu'il soit débutant, naturaliste ou ornithologue confirmé peut participer en couvrant une zone proche de chez lui ou qu'il apprécie particulièrement. La transmission de ses observations, avec les indices de reproduction relevés sur le terrain, serviront à la réactualisation des « Oiseaux Nicheurs du Gard » et à celle du nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine !

Le Gard est très riche en milieux où chaque observateur trouvera son bonheur :
- dans les montagnes avec les **Causses** noir **(1)** et de Blandas **(2)**, ou les **Cévennes** composées du Massif de l'Aigoual **(3)**, le Bassin du Vigan **(4)**, le Massif du Liron **(5)**, les Cévennes schisteuses **(6)** et les Cévennes calcaires **(7)**,
- dans les **garrigues** avec les plateaux composés des Garrigues de Lussan **(8)**, Garrigues du Montpelliérais **(9)**, Bois de Lens **(10)**, Bagnolais **(11)** et Garrigues de Nîmes **(12)**, ou avec les **bassins** dont ceux d'Alès **(13)** et de Lédignan **(14)**, la Gardonnenque **(15)**, le Sommiérois **(16)** et la Vaunage **(17)**,
- dans les **plaines**, qu'elles soient fluviales avec les coteaux du Rhône **(18)**, la Vistrenque **(19)** et les Costières du Gard **(20)**, ou littorale avec la Camargue gardoise **(21)**.

Chaque grand type de milieu permettra d'observer une diversité d'espèces, et peut-être de trouver de nouvelles espèces nicheuses...
En 1993, 197 espèces étaient trouvées nicheuses, depuis certaines sont apparues (Talève sultane, Corbeau freux...) d'autres ont sans doute disparu (Traquet oreillard, Bécassine des marais, Pie-grièche à poitrine rose...) et les différences nous révéleront les évolutions des espèces depuis presque 20 ans…

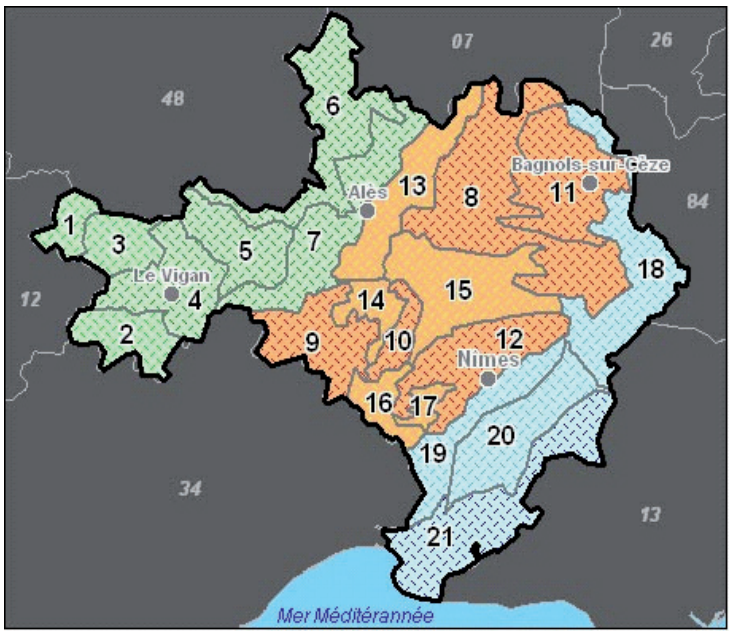

Exemple de résultats pour le Rougequeue à front blanc (Phoenicurus phoenicurus)

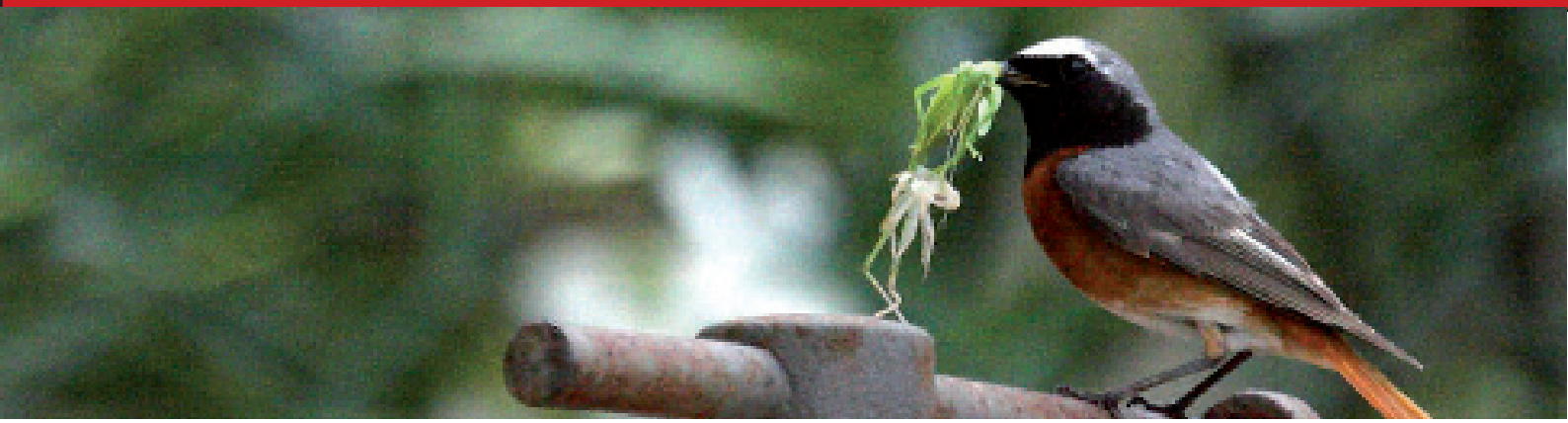

Voici quelques exemples de résultats cartographiques de la répartition d'une espèce commune qu'est le Rougequeue à front blanc.

Tout d'abord à l'échelle française en comparant les résultats publiés en 1989 et ceux existants en 2011. Ensuite à l'échelle du département du Gard entre les résultats publiés en 1993 et ceux déjà compilés en 2011.

Carte de la répartition de l'espèce en 1989

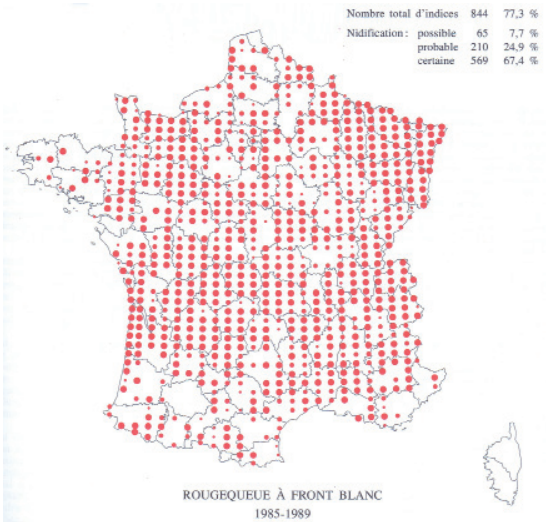

«Source : Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989»

Carte de la répartition de l'espèce réactualisée en 2011

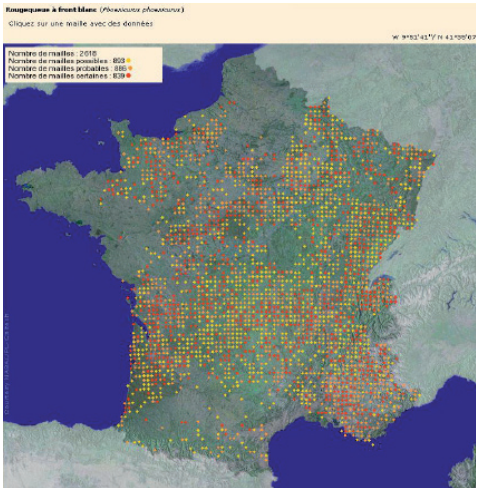

« Source : LPO et SEOF via www.atlas-ornitho.fr»

Répartition du Rougequeue à front blanc dans le Gard d'après l'Atlas de 1993

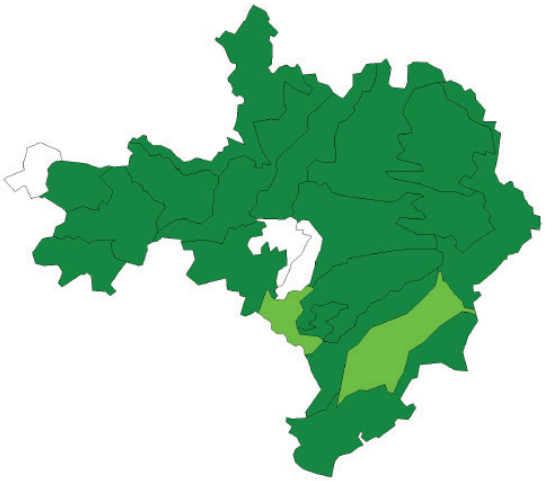

Répartition du Rougequeue à front blanc dans le Gard d'après les données récoltées de 1993 à 2008

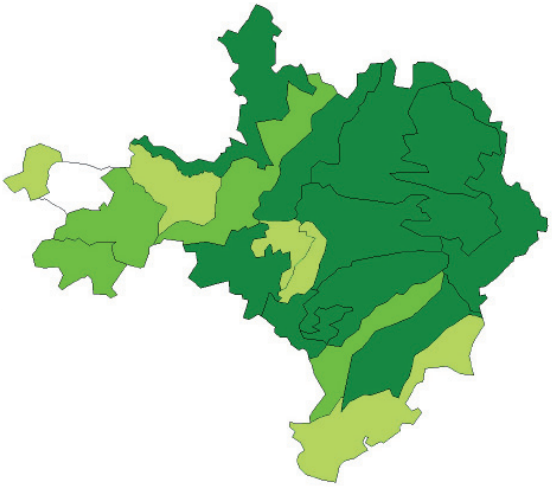

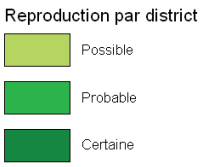

Toute observation enrichit l'Atlas !

Depuis votre fenêtre, en simple promenade, lorsque vous allez sur le terrain en prospection naturaliste et ornithologique, ou lors de sorties organisées par le COGard pensez à prendre un **carnet d'observation** avec vous. Si vous identifiez une ou plusieurs espèces d'oiseaux : **notez vos observations**, même s'il s'agit d'espèces communes.

Les dates de prospection à privilégier pour la reproduction se situent **entre début avril et fin juillet** pour la plupart des espèces (passereaux notamment), et entre janvier et février pour certaines (Héron cendré, Buse variable, Grand-duc d'Europe…).

Pour chaque contact avec un oiseau, il faut noter d'abord la date, la commune, le lieu-dit (sur la carte IGN) et éventuellement le point GPS si vous en avez un. Puis l'espèce contactée, le nombre d'individus, leur sexe et âge quand c'est possible. Enfin, il faut noter le « code Atlas » correspondant à l'indice ou statut de reproduction observé (voir liste et explication des codes atlas en page suivante).

Pour identifier un oiseau vous pouvez :
vous aider du site **www.oiseaux.net**,
d'un guide d'identification, par exemple « Le guide Ornitho » de Lars Svensson, aux éditions Delachaux et Niestlé,
ou envoyer une photographie au COGard.

Comment transmettre vos observations :
Pour faire parvenir vos données au COGard, vous pourrez les saisir sur le site internet **www.faune-lr.org**. Ces observations seront ensuite « vérifiées » par un comité d'ornithologues, puis transmises à la coordination départementale, régionale et nationale. Ainsi, votre participation par vos observations servira à enrichir et améliorer les connaissances ornithologiques pour le projet d'atlas départemental et national.

Pour les personnes ne disposant pas d'outil informatique il reste possible de transmettre vos observations via des fiches papier au COGard, qui se chargera alors de les saisir.

Indices de reproduction et informations à relever

Selon la période de l'année, les oiseaux observés n'auront pas le même **statut biologique**. Il en existe 4 principaux, et les précisions telles que la date d'observation et/ou le comportement observé permettront de le préciser. Le schéma suivant expose les différents statuts possibles.

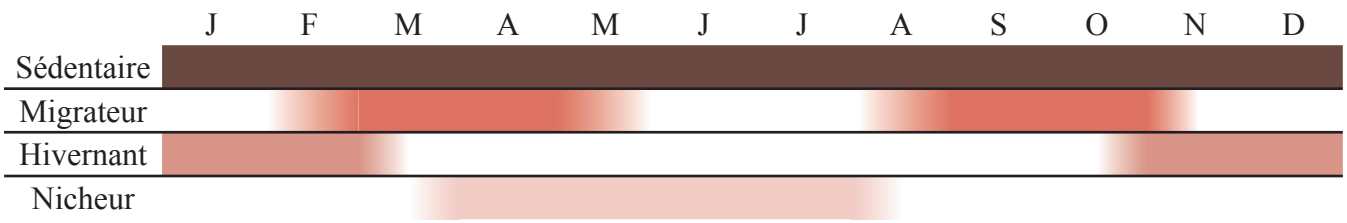

1) Indices de « nidification possible » :

- 1,01 - espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
- 1,02 - mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction

2) Indices de « nidification probable » :

- 2,03 - couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
- 2,04 - territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
- 2,05 - parades nuptiales
- 2,06 - fréquentation d'un site de nid potentiel
- 2,07 - signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte
- 2,08 - présence de plaques incubatrices
- 2,09 - construction d'un nid, creusement d'une cavité

3) Indices de « nidification certaine » :

- 3,10 - adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
- 3,11 - nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)
- 3,12 - jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
- 3,13 - adulte entrant ou quittant une cavité laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs dont le contenu du nid n'a pu être examiné) ou adulte en train de couver
- 3,14 - adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
- 3,15 - nid avec œuf(s)
- 3,16 - nid avec jeune(s) (vu(s) ou entendu(s))

Le code de déontologie à adopter

Sur le terrain, les ornithologues amateurs et professionnels respectent un **code de déontologie** qu'il vous appartiendra également de respecter. Lorsque vous ferez des observations ou des suivis d'oiseaux, **votre priorité devra être la protection des oiseaux et de leurs habitats.**

La ***distance d'observation*** doit être suffisante pour éviter de provoquer un envol des oiseaux et ainsi réduire au minimum d'éventuels dérangements des oiseaux. De même que l'observation trop proche ou à répétition **d'oiseaux au nid** (en couvaison ou non) peut provoquer un dérangement amenant à un échec de reproduction.

Il vous est possible de cocher la case « confidentielle » sur le site de saisie en ligne pour des **espèces sensibles** et/ou dont vous ne voulez pas divulguer la localisation à d'autres structures que le COGard. Certaines espèces très sensibles sont obligatoirement notées comme confidentielles, et la restitution de leurs observations sera alors limitée (elles n'apparaîtront pas parmi les dernières observations sur les pages publiques). Si vous rencontrez une **espèce rare** (au niveau national ou régional), soyez discret dans la diffusion de l'information si elle ne peut être observée sans être dérangée ou dégrader le milieu et les espèces environnantes. Préférez contacter des spécialistes qui pourront confirmer ou non l'identification et vous conseiller sur la diffusion de cette information, ou vous aider à réaliser le suivi de la reproduction, si nécessaire.

L'utilisation d'appareil audio pour la technique de la repasse (diffusion de chant d'oiseaux pour attirer certaines espèces territoriales) doit se faire avec précautions pour ne pas causer de dérangements pour les oiseaux nicheurs.

Concernant **la photographie**, les photographes doivent prendre la responsabilité de n'utiliser aucune technique consistant à attirer leurs sujets (repasse, appeaux, nourrissage, etc.), quelque soit la saison ou l'espèce ciblée. De même que la pratique de la photographie au nid, très dérangeante, doit être proscrite ou du moins extrêmement limitée. Le respect des **droits des propriétaires terriens et usagers** de certaines zones est important, soyez discret en garant vos véhicules correctement et en privilégiant un contact avec ceux-ci, préalable à des suivis en dehors des routes, chemins ou sentiers. Il existe à l'échelle européenne et française une législation sur la protection des sites (réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, propriétés privées, terrains militaires…) et des espèces, vous devez vous en informer et vous y conformer.

Tenez vos carnets de relevés à disposition du COGard ou des centrales ornithologiques correspondantes à la zone d'observation : la protection des espèces et des sites passe par la transmission raisonnée de l'information, s'il le faut sous clause de confidentialité comme dit précédemment.

Enfin, comportez-vous sur le terrain, dans votre département ou à l'étranger, de la même manière que vous le feriez chez vous.

Ce code de conduite est celui de l'ornithologue, édicté par la Royal Society for the Protection of Birds.

Recherche de passereaux, exemple de la Huppe fasciée :

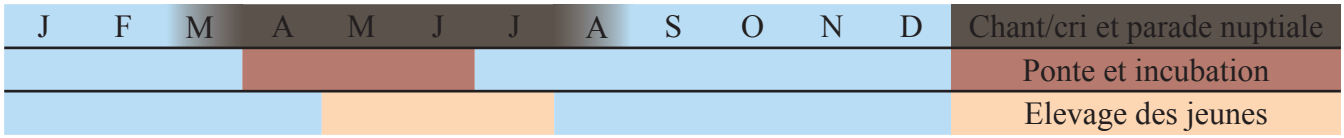

Espèce migratrice, elle est présente chez nous **de la mi-février à la fin août**. Vivement appréciée des naturalistes, son arrivée annonce ainsi chaque année le printemps avant les Hirondelles... Oiseau **insectivore**, elle fréquente les campagnes cultivées avec bois clairs, les parcs, jardins et vergers associées à des terres labourées et des prés. Elle s'accommode de **sites de nidification variés** : arbres creux, trous de Guêpier d'Europe, vieux murs et trous dans des murs de maisons habitées, et même interstice sous de vieilles tuiles. Les **indices de reproduction possible** sont assez simples : observation dans un milieu favorable, et son chant caractéristique « Houpoupoup houpoupoup » dès la mi-mars. La recherche d'**indice de reproduction certaine** est facile puisque l'espèce est peu farouche - en faisant attention à ne pas trop déranger les oiseaux et ne pas être toujours en train de tourner autour de la cavité qui abrite les jeunes !

Pour **la recherche spécifique de cette espèce**, il faut simplement se promener en début de journée et tendre l'oreille pour repérer les individus chanteurs, puis essayer d'observer leur comportement (entrée dans cavité, transport de nourriture…). Attention à la date d'observation, car en début de printemps (février à mi-mars) et en fin d'été (août) les individus sont en migration, et en hiver des Huppes restent dans le sud du Gard pour hiverner.

Répartition d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs du Gard de 1993

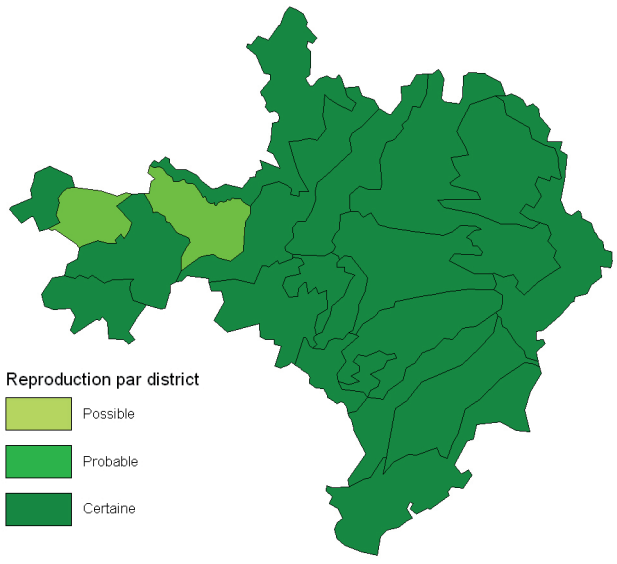

Recherche de rapaces, exemple du Faucon crécerelle :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
												Chant/cri et parade nuptiale
												Ponte et incubation
												Elevage des jeunes

Il se reproduit dans des milieux très variés à caractère ouvert, même en zone urbaine. Il niche sur des bâtiments, dans d'anciens nids de Corvidés, ou exceptionnellement dans le creux d'un arbre ou d'un rocher.
Sa reproduction débute **au mois d'avril et dure jusqu'au mois d'août.** Au mois de juin et juillet les nids de Crécerelles sont facilement repérables aux cris bruyants des jeunes.
Pour une **recherche spécifique**, il suffit de parcourir des milieux ouverts, entre mai et juillet, et observer les oiseaux vus pour repérer les allers-retours des adultes jusqu'au nid, ce qui permet d'avoir un indice de reproduction certain (transport de nourriture, jeunes fraîchement envolés, cris de jeunes au nid...).

Répartition d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs du Gard de 1993

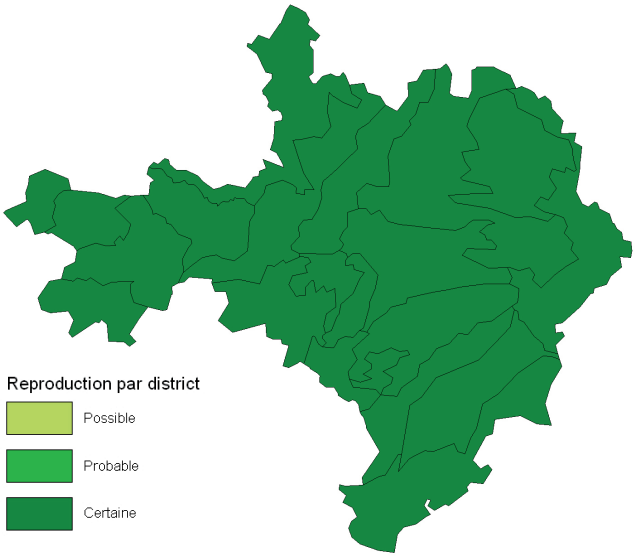

Recherche des oiseaux d'eau, exemple du Héron cendré :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
												Chant/cri et parade nuptiale
												Ponte et incubation
												Elevage des jeunes

Il s'agit du plus commun et plus répandu des hérons européens. Cet oiseau est sédentaire, il se rencontre donc tout au long de l'année dans le Gard, mais avec des statuts biologiques différents. C'est un nicheur arboricole (=nid dans les arbres) inféodé aux étendues d'eau et réseau hydrographique gardois, il se nourrit à 80 % de poissons. Les regroupements de nids, appelés héronnières sont installées dans de grands arbres en ripisylves (Peupliers…) ou bois proches. En Camargue, exceptionnellement, le Héron cendré peut nicher au sol dans la roselière.

Les indices de reproduction pour cette espèce sont à relever à partir de début février et jusqu'au mois de juillet. Seuls les indices de nidification probable à certaine sont à noter : oiseaux transportant des matériaux pour la confection du nid, ou directement sur le nid, nid avec jeunes… Car des Hérons cendrés sont présents presque toute l'année et dans tout le Gard mais sans se reproduire partout (une trentaine de héronnières connues).

Pour une recherche spécifique, prospecter les zones humides à partir du mois de février et début mars (avant la pousse des feuilles sur les arbres) pour repérer des oiseaux construisant leur nids ou se regroupant en héronnière, puis revenir plus tard en saison pour essayer de voir des nids occupés et peut-être avec des jeunes non volants.

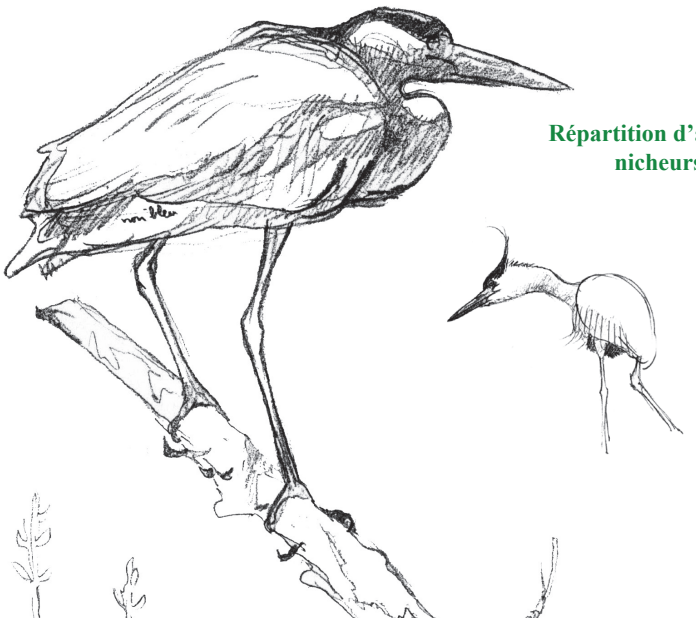

Répartition d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs du Gard de 1993

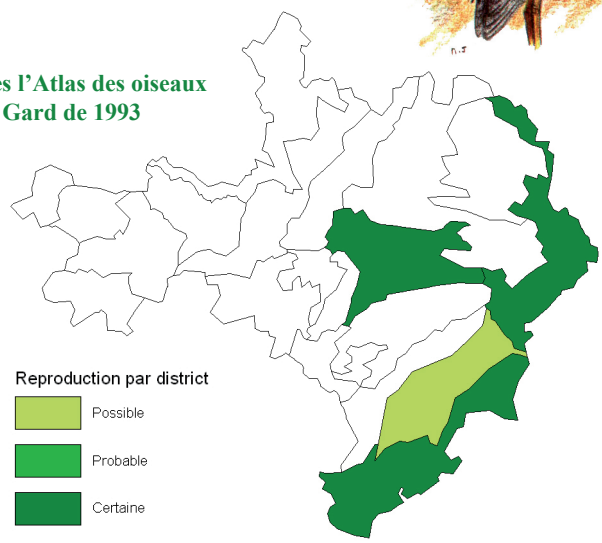

Recherche d'oiseaux à grand territoire, exemple du Choucas des tours :

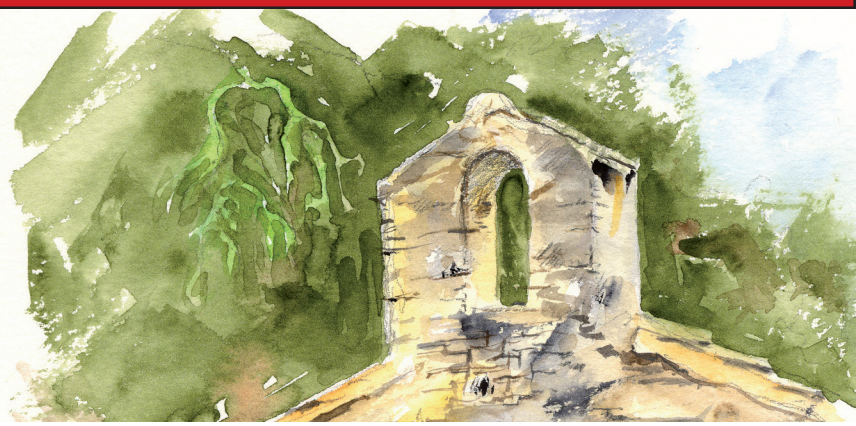

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Chant/cri et parade nuptiale
												Ponte et incubation
												Elevage des jeunes

Il se reproduit en colonie et c'est un nicheur cavernicole qui peut utiliser les cavités des falaises, des arbres (souvent les platanes en bord de route ou en allées) ou des constructions humaines. L'espèce est sédentaire, donc visible toute l'année dans tout le Gard. Son régime omnivore lui permet d'exploiter des milieux ouverts très variés et en premier lieu les cultures.

Une fois les colonies soupçonnées ou repérées, une visite en début de saison (février à avril) pour vérifier si les Choucas utilisent bien le site et combien de couples s'y reproduisent. Les Choucas des tours s'accouplent en janvier, et la période de reproduction couvre début janvier à fin juin.

Pour une recherche spécifique, il faut repérer les allées de platanes, autres grands arbres ou les falaises et bâtiments à cavités. Puis à partir de février/mars, observer ces sites et leurs environs pour voir et/ou entendre (cris caractéristiques fréquents) si des Choucas les occupent pour s'y reproduire en couples ou colonies.

Répartition d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs du Gard de 1993

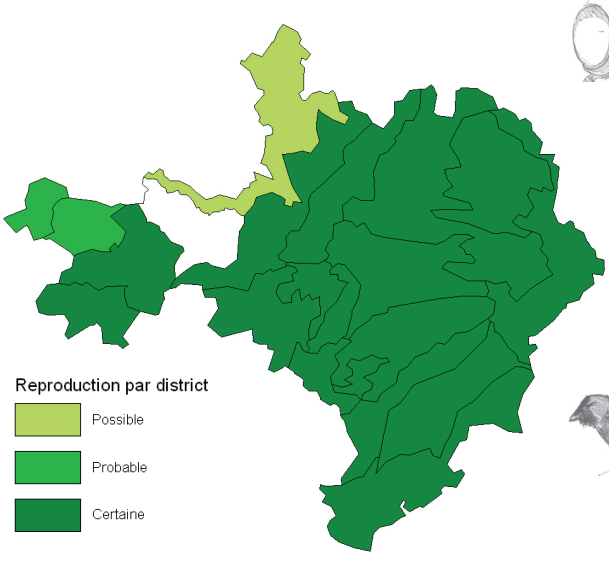

Atlas des oiseaux du Gard

Pour plus d'informations :

• site internet du COGard avec informations et actualités sur l'avancement de l'Atlas dans le Gard : www.cogard.org/Atlas.html

• portail régional de saisie et de restitution des données : www.faune-lr.org

• portail national de l'atlas : www.atlas-ornitho.fr

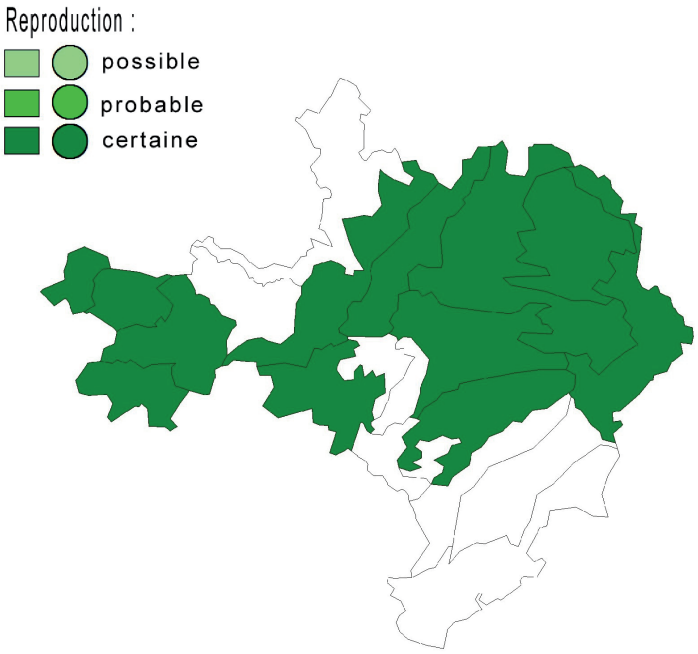

1985 – 1993
d'après Atlas COGard 1993

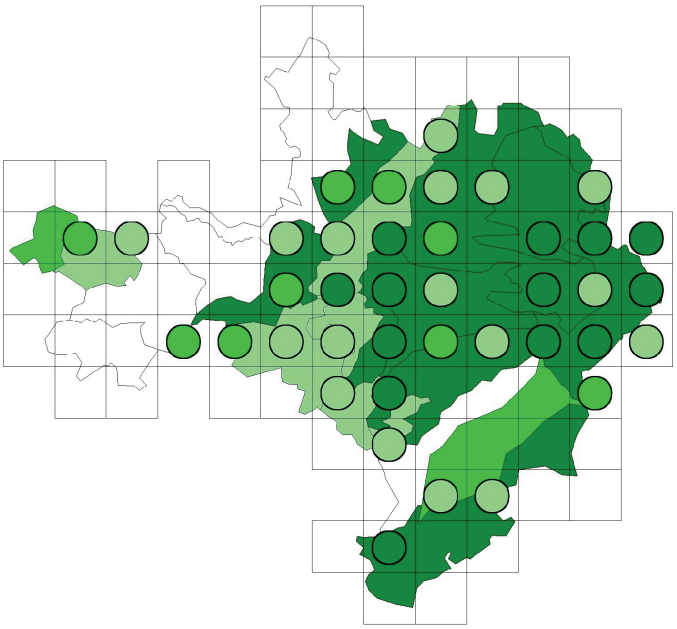

1993 – 2008
d'après BD COGard 2009

Centre Ornithologique du Gard
Champ de Foire
30 190 SAINT-CHAPTES
04 66 63 85 74
assoc@cogard.org

Réalisation : P.Sabran - Illustrations : M.Jay, J.P.Trouillas, C.Sabran - Edité par le COGard en 2011 - Impression : L'acces.com